



Commission Ressources Naturelles Énergie climat

26/09/24

Bilan année 2024 et proposition programme d'actions 2025

- Lignes de covoiturage
- Prêt de vélos triporteurs à assistance électrique
- Accompagnement de copropriété à la rénovation énergétique
- Démarche d'écologie industrielle territoriale de la CCSSO

Lignes de covoiturage



Lignes de covoiturage



Rappel déroulé

7 mois
novembre 2022-juin 2023

Co-construction

- Stratégie
- Enquête usagers et communication
- Validation tracés et arrêts

4 mois
juillet-octobre 2023

Expérimentation

- Ouverture des lignes aux conducteurs et communication

10 mois
octobre 2023 – mai 2024

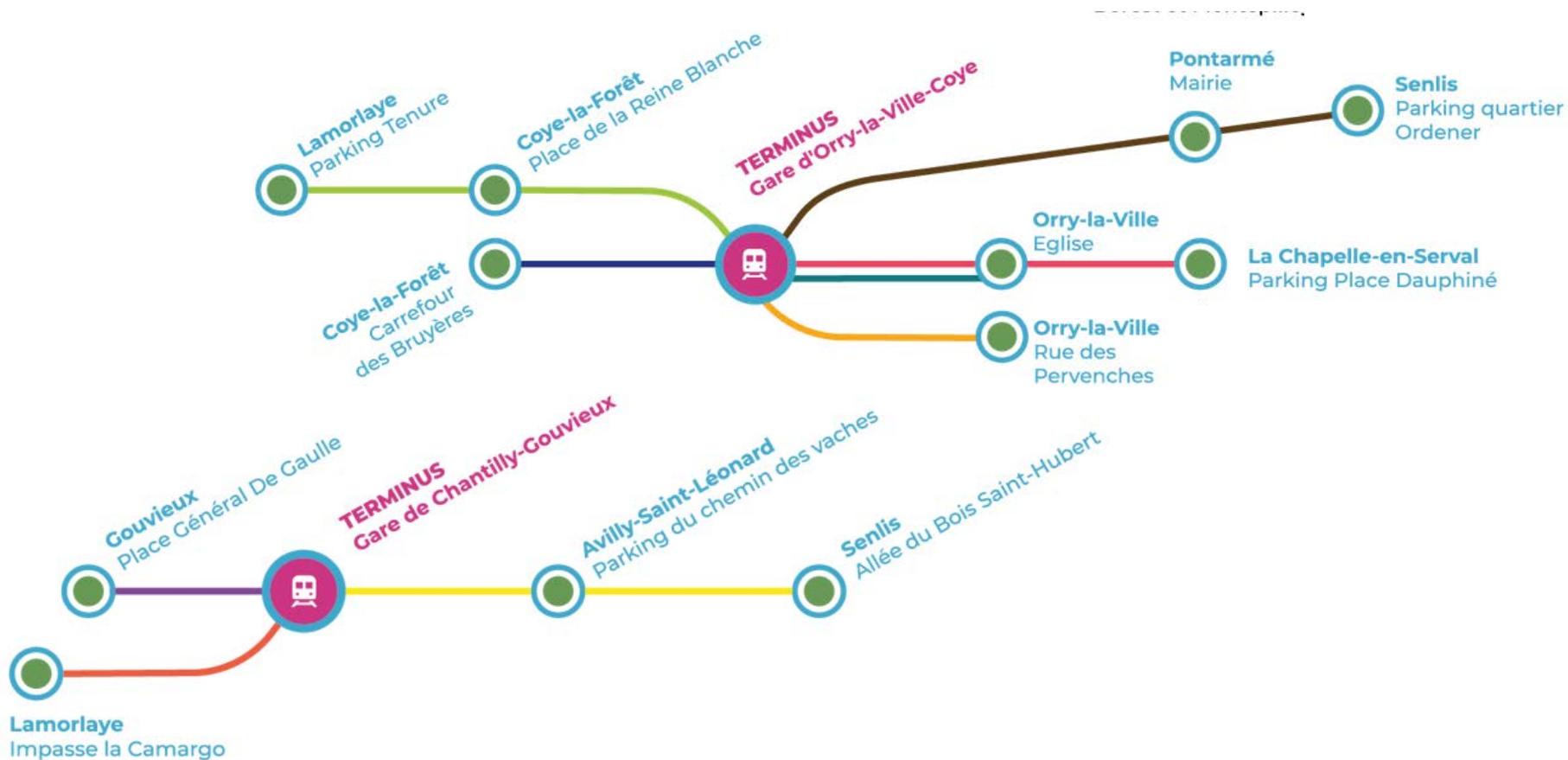
Exploitation

- Ouverture des lignes aux passagers

Lignes de covoiturage



Juin 2023 : émergence de la co-construction : 9 lignes de covoiturages

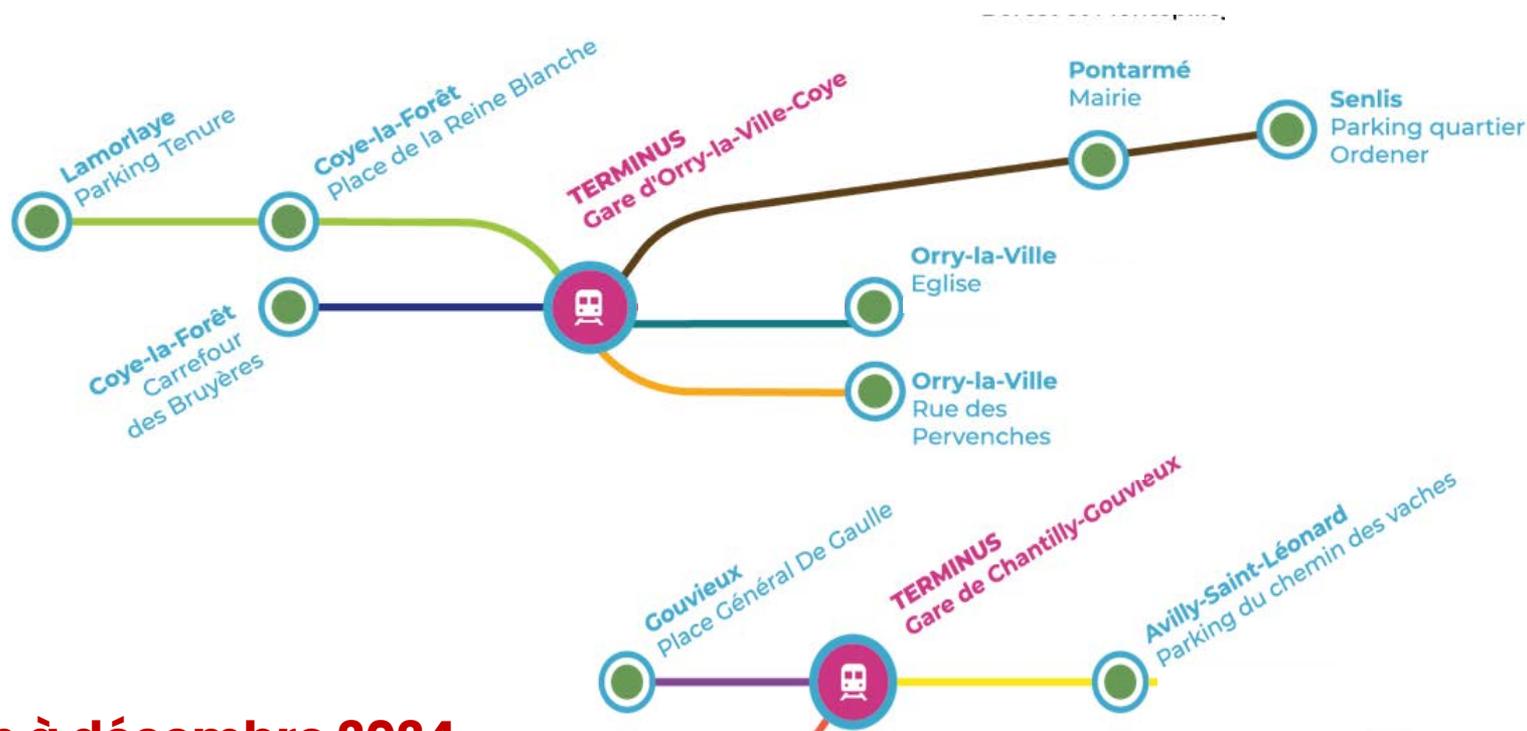


Lignes de covoiturage



Mai 2024 : bilan à mi-parcours et fin du programme Acoté

- Suppression de 2 lignes et le raccourcissement d'une ligne



Juin à décembre 2024 :

Le PNR finance la prolongation de l'expérimentation

Proposition du programme d'action 2025

L'objectif de cette expérimentation est de permettre aux EPCI de reprendre à leur charge la gestion de ces lignes de covoiturage.

La fin d'année est une période très chargée pour les Communautés de communes, et afin que les résultats des actions de communication prévues au second semestre 2024 puissent être visibles, **il est proposé :**

- ➔ La prolongation du financement de l'expérimentation de janvier 2025 à fin juin 2025

Coût total TTC : **15 950 €**

Accompagnement des copropriétés à la rénovation énergétique



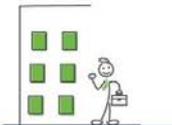
RAPPEL : Opération votée par le Bureau du PNR pour le programme d'action 2022 – Fonds réservés sur le COTTRI

→ Partenariat avec la régie Régionale du Service Public de l'efficacité énergétique (SPEE) pour accompagner et massifier les rénovations dans les logements privés

Accompagnement des copropriétés à la rénovation énergétique



3 étapes clés pour assurer la réussite du projet



ACCOMPAGNEMENT
**TECHNIQUE
& FINANCIER**
300€ TTC
PAR LOT ET POUR
CHAQUE PHASE,
SOIT 900€ TTC
SI RÉALISATION DES
TRAVAUX



Accompagnement des copropriétés à la rénovation énergétique



RAPPEL du principe d'accompagnement financier du PNR

- Financement d'une part incitative sur les phases 1 et 2
- Phase 1 : 250 € / lot → Reste à charge 50 € / lot
- Phase 2 : 100 € / lot → Reste à charge 200 € / lot

→ Résultats de l'opération financés en 2024 sur le fonds COTTRI

3 copropriétés ont signé le contrat d'engagement avec le SPEE

- ✓ Résidences Les bourgognes et d'Orgemont à Chantilly
- ✓ Résidence la Vènerie à Senlis

Ces 3 copropriétés cumulent 216 logements ayant réalisé la **phase 1 de conception** du projet pour un montant de **54 000 €**.

Accompagnement des copropriétés à la rénovation énergétique



Programme d'action 2024 : vote d'une enveloppe de 101 850 €

- Reste à payer tranche 2 de l'accompagnement des 3 premières copropriétés

Contrats d'abonnements effectifs avec le SPEE				Tranche 2 à engager	Solde
Résidences	Ville	Syndic	Nbre de lot	2è tranche 100 €	
Orgemont	Chantilly	I-Mobilia	48	4 800	
Les Bourgognes	Chantilly	I-Mobilia	112	11 200	
La Vènerie	Senlis	Agence Rigaut	56	5 600	
				21 600	80 250

Modification des tarifs du SPEE



Coût de service pour les copropriétés de plus de 20 lots

1 500 € TTC
/lot principal

Études techniques,
conception du projet

450 €
/lot principal

Études financières,
consultation des entreprises

450 €
/lot principal

Lancement du chantier,
suivi et réception des travaux

600 €
/lot principal

Accompagnement des copropriétés à la rénovation énergétique



Nouvel accompagnement financier du PNR voté en bureau le 18 juin 2024

- Phase 1 : 400 € / lot → Reste à charge 50 € / lot
- Phase 2 : 100 € / lot → Reste à charge 350 € / lot

Demandes des copropriétés des communes de l'Oise

4 copropriétés sont en cours d'adhésion avec le SPEE HdF.

- Estimatif des financements à venir pour l'accompagnement du SPEE : 198 000€

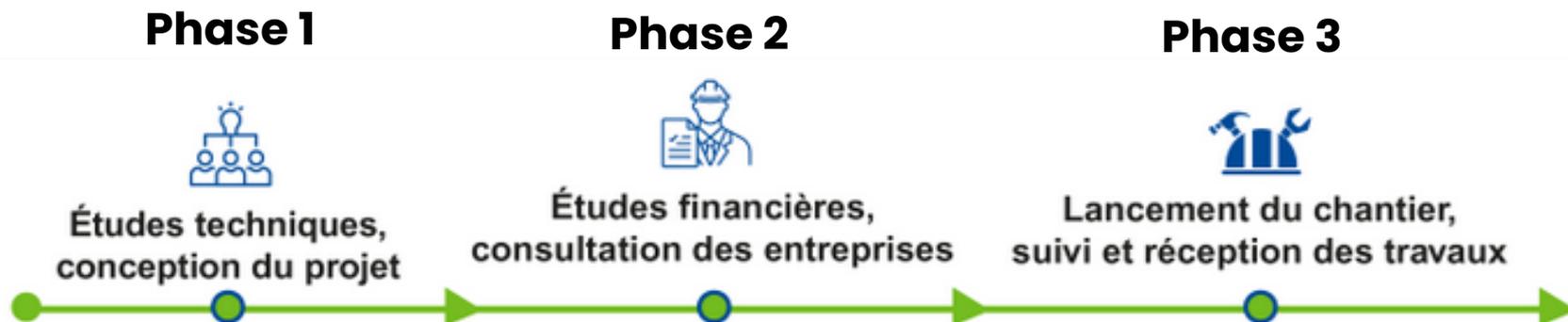
Accompagnement des copropriétés à la rénovation énergétique



Conventionnement avec Soliha Gand Paris pour les communes du Val d'Oise

Communes accueillant des copropriétés de plus de 20 lots :
Beaumont-sur-Oise; Luzarches; Viarmes; Presles; Survilliers; Fosses; Maffliers; Belloy-en-France; Mours; Chaumontel.

Process d'accompagnement identique à celui du SPEE :



≠ Le coût est appliqué à la copropriété et non au copropriétaire

Accompagnement des copropriétés à la rénovation énergétique



Proposition de financement du PNR aux copropriétés et incidence sur le reste à charge des copropriétaires

→ Coût par copropriétaire sans financement

20-50 lots

Nbe lots

	HT	TTC	21	30	40	49
Phase 1	3750	4500	214	150	113	92
Phase 2	5000	6000	286	200	150	122
Phase 3	6000	7200	343	240	180	147
			864	620	483	410

50-100 lots

Nbe lots

	HT	TTC	50	60	80	100
Phase 1	3750	4500	90	75	56	45
Phase 2	7000	8400	168	140	105	84
Phase 3	6000	7200	144	120	90	72
			452	395	331	301

→ Coût par copropriétaire avec un financement du PNR :

Forfait de 4000 € pour la phase 1 et 4000 € pour la phase 2

20-50 lots

Nbe lots

	HT	TTC	Aide	RàC	21	30	40	49	
Phase 1	3750	4500	4000	500	24	17	13	10	
Phase 2	5000	6000	4000	2000	95	67	50	41	
Phase 3	6000	7200		7200	343	240	180	147	
					Reste à Charge par lot	483	353	283	247

50-100 lots

Nbe lots

	HT	TTC	Aide	RàC	50	60	80	100	
Phase 1	3750	4500	4000	500	10	8	6	5	
Phase 2	7000	8400	4000	4400	88	73	55	44	
Phase 3	6000	7200		7200	144	120	90	72	
					Reste à Charge par lot	292	262	231	221

Accompagnement des copropriétés à la rénovation énergétique



Proposition du programme d'action 2025

Afin de compléter l'enveloppe du programme d'action 2024 pour financer les nouvelles copropriétés de l'Oise en cours d'adhésion au SPEE HdF et d'accompagner les copropriétés du Val d'Oise , **il est proposé :**

→ de voter une nouvelle enveloppe

Coût total TTC : **150 000€**

Prêt de vélos triporteurs à assistance électrique



Prêt de vélos triporteurs à assistance électrique



RAPPEL : Opération votée par le Bureau du PNR pour le programme d'action 2024

- ➔ Achat de deux vélos triporteurs à assistance électrique
 - Mise à disposition des communes pour 1 mois renouvelable
 - Entretien et livraison assurée par un prestataire tiers
 - Possibilité de proposer le prêt aux entreprises

Point sur les prêts

4 communes et 1 communauté de communes ont réservé un triporteur à ce jour :

- ✓ Montépilloy
- ✓ Survilliers
- ✓ Villiers le Sec
- ✓ Pont-ste-Maxence
- ✓ La communauté de communes Carnelle Pays de France

Prêt de vélos triporteurs à assistance électrique



Proposition du programme d'action 2025

Afin de renouveler le service d'entretien et de livraison des vélos triporteurs, **il est proposé** :

→ de voter une nouvelle enveloppe

Coût total HT : **4567 €**

Démarche d'écologie industrielle territoriale



RAPPEL : Opération votée par le Bureau du PNR en mobilisant le fonds Expertises environnementales qui a démarré en avril 2023

○ **Une convention tripartite de partenariat sur 2 ans**

- Parc naturel régional Oise Pays de France **35%**
- Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Oise **50%**
- Communauté de communes Senlis Sud Oise **15%**

○ **Pour mettre en œuvre une démarche d'écologie industrielle territoriale sur :**

- La ZA Senlis Sud Oise à Senlis
- La ZA de Villevert
- La ZA/ZI de Fleurines

OBJECTIFS : Encourager une dynamique collaborative et des actions concrètes et partagées

- **PARTAGE ET MUTUALISATION** : Équipements et services mis en commun, emplois partagés, ressources énergétiques, achats groupés, etc.
- **ÉCHANGES DE FLUX** : substitution d'un combustible fossile par un alternatif, substitution d'eau propre par des effluents liquides industriels, substitution de matières premières «neuves» par des déchets
- **CRÉATION DE NOUVELLES ACTIVITÉS** : Filière déchet, crèche d'entreprises, restauration, etc.

Démarche d'écologie industrielle territoriale



Lancement d'une étude biodiversité sur les ZAE

- Connaitre l'existant et identifier les trames vertes
- Sensibiliser et associer les entreprises
- Proposer des actions possibles pour favoriser la faune et la flore



Démarche d'écologie industrielle territoriale



FEDERER :

- Mobiliser les acteurs, réunion de lancement, sensibilisation

OBSERVER :

- Visites d'entreprises, diagnostics multiflux, détection des enjeux et des besoins

COMPRENDRE :

- Analyse des besoins, détection des leviers

AGIR :

- Restitution du diagnostic, groupes de travail, plan d'actions

Démarche d'écologie industrielle territoriale



→ Point sur les synergies engagées et groupes de travail

5 groupes de travail ont été organisés suite aux synergies détectées

- ✓ Energies renouvelables
- ✓ Déchets et biodéchets
- ✓ Gestion durable des espaces verts
- ✓ Mobilité
- ✓ Espaces partagés

→ Calendrier à venir

- Avant fin décembre : terminer les 3 réunions par groupe de travail
- 1^{er} trimestre 2025 :
 - Réunion de restitution des travaux avec les entreprises et les partenaires
 - Présentation du plan d'action

Démarche d'écologie industrielle territoriale



Proposition du programme d'action 2025

Afin d'accompagner les entreprises à la mise en place de leur plan d'action, **il est proposé** :

→ de renouveler l'accompagnement par la CCI pour une année et de voter une nouvelle enveloppe

Coût total HT : **11 760 €**